



## Fiche d'information

Etat mars 2015

---

### **Registre suisse des rejets et transferts de polluants (SwissPRTR)**

SwissPRTR est le registre suisse, accessible au public, des rejets et transfert de polluants. Il fournit des renseignements concernant les rejets de certains polluants dans l'air, l'eau ou le sol, ainsi que les transferts de déchets et les transferts de polluants dans les eaux usées. SwissPRTR contribue ainsi à informer le public de la situation environnementale et à réduire la pollution en Suisse.

La **présente fiche d'information** expose l'utilité du registre SwissPRTR pour l'industrie et le met en regard de l'exécution de la législation actuelle.

## Utilité de SwissPRTR pour les établissements

SwissPRTR aide à

- **créer la transparence,**
- poser de nouvelles **bases de décision,**
- améliorer l'**écoefficience et la productivité,**
- assumer une **responsabilité sociale** vis-à-vis du personnel et de la collectivité.

Le registre SwissPRTR, basé sur le Protocole de la CEE-ONU sur les RRTP, est **compatible** avec les accords internationaux.

---

**SwissPRTR contribue au développement durable  
des établissements de production.**

---

SwissPRTR **favorise la transparence**

- Les données concernant les rejets de polluants, les transferts de déchets et les transferts de polluants dans les eaux usées complètent les systèmes de management environnemental, telle la norme *ISO 14001*.
- Il est possible d'optimiser les processus. Leur efficacité peut être accrue en réduisant ou en prévenant les rejets et transferts de polluants et de déchets.
- La connaissance des relations entre les processus industriels appliqués, les produits chimiques utilisés et les rejets et transferts de polluants et de déchets qui en résultent peut être approfondie.

SwissPRTR **suscite la confiance** grâce à une meilleure communication

- Les données, validées et publiques, peuvent être consultées à tout moment.
- Les établissements participant au registre SwissPRTR peuvent faire état des progrès obtenus de manière proactive. Ainsi, ils améliorent leur image et se démarquent de leurs concurrents.
- La communication ouverte des résultats permet aux établissements d'améliorer leurs relations avec la collectivité et avec les autorités.

SwissPRTR favorise la **compétitivité**

- L'identification de potentiels d'économies incite à chercher des solutions novatrices, susceptibles d'améliorer les performances environnementales et d'augmenter la productivité d'une manière durable.

SwissPRTR favorise la **planification de mesures à long terme**

- La disponibilité de données fiables sur les rejets de polluants permet d'instaurer une

collaboration entre les autorités, les secteurs et les établissements concernés pour planifier des mesures à long terme.

**Notification obligatoire à SwissPRTR**

- L'obligation de notifier des rejets et des transferts auprès du registre SwissPRTR se concentre sur les sources ponctuelles majeures. Le but est de recenser directement quelque 80 % des rejets de polluants.
- Une fiche d'information distincte, intitulée « Qui est concerné? », a été élaborée pour déterminer les établissements qui sont tenus de notifier leurs rejets et transferts.
- L'OFEV peut être autorisé à introduire des données déjà communiquées dans le registre SwissPRTR, afin d'éviter des notifications à double.
- Les rejets provenant de sources diffuses sont déjà recensés depuis longtemps à l'échelle de la Suisse par les associations professionnelles. Il en ira de même à l'avenir. Le registre SwissPRTR se référera à ces données.

**SwissPRTR et la pratique actuelle**

- Le registre SwissPRTR ne remplace pas la pratique actuelle en matière de mise en œuvre, mais il offre l'occasion d'instaurer une gestion tournée vers l'avenir des rejets de polluants, des transferts de déchets et des transferts de polluants dans les eaux usées.

Les expériences tirées de systèmes mis en place à l'étranger révèlent que les mesures volontaires sont réalisables à moindre coût lorsqu'elles se réfèrent à un RRTP. Ainsi, les établissements prennent d'abord des mesures dans les domaines où ces efforts sont les plus rentables en termes de coûts et de quantités.